

Vente de médicaments et modèle économique des structures vétérinaires rurales

12 décembre 2019

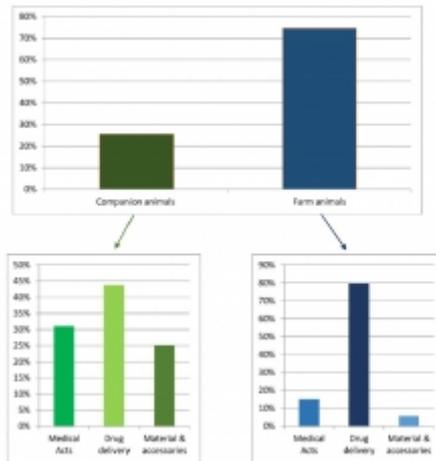
Paru en octobre 2019 dans *Preventive Veterinary Medicine*, cet article s'intéresse au modèle économique des entreprises vétérinaires rurales. En France, les vétérinaires ont la double possibilité de prescrire les médicaments et de les délivrer. Pour lutter contre l'antibiorésistance, une des pistes envisagées est de la supprimer, l'hypothèse étant qu'elle provoque une surconsommation d'antibiotiques. Cet article est le premier à envisager les conséquences économiques d'une telle suppression, pour les structures vétérinaires en milieu rural.

Pour cela, dans un panel d'entités volontaires recrutées en milieu rural par appel à projet, les auteurs ont prélevé par randomisation un échantillon de 35 cliniques, puis sélectionné un groupe de 11 structures représentatives de la diversité des pratiques et du territoire. Ils ont analysé leur comptabilité sur trois années (2015-2017), en se focalisant sur les revenus et les charges. Ils ont séparé les activités dédiées à la médecine des animaux de compagnie de celles dédiées à la médecine des animaux de rente, et les ont regroupées en différentes catégories : consultation et conseil, chirurgie, visites et suivis d'élevage, analyses de laboratoire, délivrance de médicaments, vente de matériel, d'aliments et d'accessoires, autres (certification, formation, etc.). Ils ont ensuite étudié le profit engendré par chaque activité.

Ils montrent (figure ci-dessous) que plus d'un quart du profit des structures rurales étudiées est lié à la pratique en animaux de compagnie et près des trois quarts à celle en animaux de rente. L'étude des postes majeurs (actes médicaux, vente de médicaments, vente d'aliments, de matériel et d'accessoires) montre une nette différence entre les deux types de pratique. Dans le cas des animaux de rente, près de 80 % de la rentabilité économique sont liés à la vente de médicaments. En médecine des animaux de compagnie, le profit est mieux réparti, 55 % provenant des actes médicaux et de la vente d'aliments et de matériel.

Pour les auteurs, l'interdiction de la vente de médicaments aurait donc des conséquences importantes sur la rentabilité de la médecine des animaux de rente, alors que celle des animaux de compagnie serait moins impactée. Toujours selon eux, cela fragiliserait la viabilité des structures vétérinaires et n'inciterait pas à l'installation de nouveaux praticiens en milieu rural, alors que s'y observe déjà une désertification médicale vétérinaire.

Répartition des profits moyens engendrés par différentes activités dans une structure vétérinaire en milieu rural



Source : *Preventive Veterinary Medicine*

Franck Bourdy, Centre d'études et de prospective

Source : [Preventive Veterinary Medicine](#)